

Le dixneuf Avril milhuit censdouze aparu devant Moi Joseph
 Babin fils qui m'a déclaré que lejour de Noel dernier avoitété
 B/S *** Inhumé dans le cimetiére de cette Paroisse Corps d'un enfant né deson
 Babin Mariagelégitime avec Marguerite Pottier ondoyépar lasage femme
 119/24 danslanecessité & decédé incontinent après Sigogne

Le dixneuf avril mil huit cens douze Je Pretreai supplier les Céré
 Monies du baptême a Ignace fulgence ne le deux janvier de
 B. Cette même année dulegitime Mariage entre Pierredousset
 Ignace & genevieve Boudreau decette Paroisse enpresence dupere&de
 Fulgence lamere del'enfant qui m'ont déclaré que vu mon absence
 Dousset ils avoient faitondoyer leur enfant par Amable Boudreau Le
 120 Parain aété charles Boudreau oncle del'enfant & la
 Mairaine Veronique Boudreaulatante aussi decette Paroisse
 Lesquels ont déclaré nesavoir pas écrire

Sigogne

Le dix neuf avril mil huit cent douze Je Pretre soussigne ai supplie
 les ceremonies duBaptême à Anne Elizabeth née le 13 fecrierdernier
 dulégitime Mariage entre gregoire Muice & venerente Frontain
 B decette Paroisse enpresence dupere & dela mere del enfant
 Anne qui m'ont déclaré que vu mon absence ils ai oeut fait Baptiser
 Elizabeth leur enfantparMarguerite Pellerin Sage femme Le Parain a
 Muice été Michel Surete fils de charles Boromé Surete & La Mar
 121 raine aete Gertrude Miuce tante del'enfant aussi decette Pa-
 août roisse lecquels ontdéclaré nesavoir pas écrire Sigogne

Le dix neuf Avril milhuit cens douze Je Pretre soussigné
 ai supplie les cérémonies du Baptême à Michel né 18 Octobre
 B. mil huit cens onze dulegitime Mariage entre jean O'Burd fils
 Michel &Mariedousset decette Paroisse enpresence dela mere del'enfant
 O'Burd qui m'a déclaré que vu mon absence elleavoit fait ondoyer son
 122 enfant par la Marie PellerinSagefemme. LeParain aété
 Michel Michel Surette fils de charles Boromié Surete & La
 Mairaine aété Veronique Boudreau fille de Michel Boudreau
 De cette Paroisse Les quels ontdéclaré nesavoir pas écrire

Sigogne

Le dix neuf Avril mil hiut cens douze Je Pretre soussigne ai
 Supplie les cérémonies du Baptême a Marguerite Nee le 16
 B. fevrier 1811 dulegitime Mariage entre Francois Clermont &Lu-
 Marguerite Clermont divine Dousset de cette Paroisse enpresence delamere del'enfant
 123 qui m'a declare que vu mon absence elle avoit fait ondoyer
 son enfant par Marguerite Pellerin Sage femme. Le Par-
 rain aeté EusebeSurette fils Frederic Surete LeChantre & La Mar
 raine aette Marguerite Surete fille Charles Surete aussidecette
 paroisse lesquels ontdéclaré nesavoir pas écrire

Sigogne